

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE **JUNCTION** – 2015-2018 Actions socio-économiques – FICHE DE PROJET

Nom du projet : Antenne de quartier

Numéro du projet : 3.15

Date : 29/03/2016 – programme modifié

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (*signataire de la convention*) :

Nom, prénom : NKUBIRI Kambaza

Fonction : Directeur a.i. de l'asbl BRAVVO

Adresse : Rue de la Caserne, 37 – 1000 Bruxelles

Tél. : 02/279.65.00

E-mail : kambaza.nkubiri@brucity.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : Ville de Bruxelles – Cellule de Coordination des Actions de Revitalisation

Siège social : Centre Administratif de la Ville de Bruxelles - Département Urbanisme

- Cellule CAR - Bureau 14/21- Boulevard Anspach, 6 à 1000 Bruxelles

Personne responsable : VANDERHAEGHE Nicole

Personne de contact : LEDENT Caroline

Site Internet : www.villedebruxelles.be

N° de compte bancaire : 091-0001375-46

NB. L'asbl BRAVVO est signataire de la convention relative au projet 3.15 dans la mesure où lui est déléguée la gestion financière du projet. Toutefois le projet est porté, au niveau opérationnel, par la cellule CAR de la Ville de Bruxelles et plus particulièrement par la coordinatrice des actions socio-économiques et de l'Antenne de quartier.

3. Partenaires du projet :

F= Financier O= Opérationnel	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nbre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Les Brigittines	Gestionnaires du local Aquarium (appartenant à la Ville de Bruxelles, gestion par le service de la Culture)	0	0
O/F	Monsieur et Madame Van Hoey-Renard	Propriétaires de l'ancienne Vitrierie Renard	0	0
O	Partenaires socio-économiques CQD	Occupants de l'Antenne de quartier		
O/F	Partenaires associatifs du quartier et acteurs du quartier	Partenariat pour la mise à disposition de salles de réunion		

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Quelle est l'origine du projet ?

L'Antenne de quartier trouve son origine dans la nécessité d'avoir au sein même du périmètre un lieu de référence, clairement identifié, dédié au Contrat de quartier. Ce lieu de référence répond aux besoins principaux suivants :

- assurer une bonne visibilité et pouvoir communiquer au quotidien sur les différentes actions du Contrat de Quartier Durable Jonction (immobilières, espaces publics et socio-économiques)
- créer une synergie et des échanges entre les différents partenaires socio-économiques du Contrat de quartier et « abriter » certains d'entre eux qui n'ont pas de bureaux dans le quartier.
- assurer un suivi quotidien des actions socio-économiques
- créer des liens et des partenariats avec non seulement les autres acteurs du quartier mais aussi avec l'ensemble des habitants dans le but d'une pérennisation et d'une durabilité des actions

En outre, l'Antenne de quartier devrait servir à combler différents manques identifiés dans le quartier à l'occasion de l'élaboration du dossier de base :

- Manque de lieux de rencontres et de convivialité dans le périmètre Jonction (contrairement à ce qui est observé dans les autres parties des Marolles).
- Quartier déstructuré, fragmenté urbanistiquement et présentant des déséquilibres et inégalités sur les aspects sociaux.
- Besoin de créer des lieux d'ancrage et de développer les initiatives qui permettent aux habitants de mieux s'investir => offrir un levier pour qu'ils puissent s'engager pour leur quartier, leur donner envie de rester et d'occuper le domaine public.
- Nécessité de communiquer sur les enjeux et les transformations du quartier
- Manque d'information sur les infrastructures et espaces disponibles au sein du quartier.

5. Le projet vise-t-il à renforcer un projet existant : OUI NON

- Si oui, pouvez-vous décrire ce projet ?
- Existe-t-il des documents relatifs à ce projet et pouvez-vous les joindre en annexe ?

6. Public visé :

- Ensemble des habitants, associations et usagers du quartier à la recherche d'informations sur le CQD Jonction
- Ensemble des habitants, associations et usagers du quartier à la recherche de locaux pour se regrouper ou voulant porter des initiatives ponctuelles
- Porteurs des projets socio-économiques ne disposant pas de lieux de travail dans le périmètre
- Partenaires communaux et régionaux

7. Objectif(s) poursuivi(s) :

- Implanter une équipe (coordination CQD et partenaires socio-économiques) au cœur du quartier portant la dynamique du CQD
- Conférer une visibilité au CQD
- Permettre aux usagers du quartier d'avoir accès à l'information liée aux différentes activités du CQD
- Disposer au sein du périmètre d'un espace et d'une équipe créant du lien social
- Favoriser des synergies entre les différents partenaires du CQD.
- Encourager la participation citoyenne et l'implication des usagers dans leur quartier

8. Réalisations proposées :

N'ayant pu trouver dans le périmètre un endroit assez vaste pour réunir l'ensemble des partenaires socio-économiques, l'Antenne de quartier sera « éclatée » et constituée de la manière suivante :

1. Une première implémentation dans le local vitré appelé **Aquarium** situé entre la Chapelle des Brigittines et l'immeuble de logements sociaux des Visitandines-Brigittines. Ce local appartient à la Ville de Bruxelles (sous gestion du Service Culture) qui en a délégué la gestion aux Brigittines. Cet espace sera partagé par le Contrat de quartier et d'autres occupants (actuellement Marollywood) accueillis par les Brigittines et travaillant de manière étroite avec les usagers du quartier.

Y est installé le coordinateur des actions environnementales/espace public qui, par la même occasion, se charge de la réactivation du jardin y attenant et s'efforce de faire de cet endroit un lieu d'activation de l'espace public. Notre partenaire socio-économique Buurtsport est également installé dans ce local.

Avantage :

- Possibilité de synergies avec les autres occupants de l'espace
- lieu qui continuera de vivre après la fin du CQD - nous souhaitons pouvoir contribuer à ce que l'aquarium soit identifié comme un lieu d'action et de dynamique sociale dans le quartier et à ce que le jardin concomitant soit réactivé et pris en main par les usagers du quartier

Cout : gratuit (hormis nettoyage et petits frais de fonctionnement).

2. Une deuxième implémentation dans l'**Ancienne vitrerie Renard**, située rue de Nancy. Dans cet espace, nous disposons de deux pièces en enfilade et d'un atelier réaffecté. L'espace est suffisant pour abriter 4 bureaux. L'atelier sert de petite salle de réunion ou d'espace plus confidentiel lorsqu'il s'agit de recevoir des habitants. Y sont installés les partenaires socio-économiques suivants : Mission Locale pour l'Emploi, Convivence, Transit, Jobyourself, et la coordinatrice des actions socio-économiques.

Ces deux implémentations n'offrent toutefois pas d'espaces suffisamment grands que pour pouvoir accueillir des formations ou des réunions importantes. Dès lors, plutôt que de venir « poser » de nouveaux lieux (par exemple, en plaçant un préfabriqué dans le périmètre), nous avons choisi d'exploiter en priorité les ressources et les opportunités existant dans le quartier. Ceci favorisera en outre les synergies, les échanges et les rencontres avec les acteurs du quartier, même non partenaires du CQD. C'est ainsi que nous avons notamment identifié les solutions suivantes :

- **Partenariat avec l'Atelier des Tanneurs** pour l'organisation de certaines formations à un prix largement préférentiel et pour la mise à disposition gratuite d'une salle de réunion à raison de 4h par mois et pour la mise à disposition gratuite d'une salle en soirée pour une COQ et une AG par an.
- **Encouragement des partenariats entre les partenaires du CQD et les acteurs du quartier** (par ex. nous encourageons à ce que le soutien scolaire proposé par l'asbl Double Sens puisse se réaliser dans les locaux de l'Antenne sociale du CPAS et qu'un

réel partenariat se construise entre ces deux acteurs. Il s'agit là à nos yeux d'une optique idéale pour une possible pérennisation du projet après la fin du CQD).

- **Tournante des COQ et AG dans divers lieux du quartier**, de manière à attirer du public et à ne pas entrer dans une routine. Parmi les lieux à solliciter pour cela, citons par exemple la Chapelle des Brigittines, les écoles du quartier, les Archives de la Ville de Bruxelles, les locaux de l'Antenne sociale du CPAS, l'Auberge de Jeunesse Bruegel, le Mont de Piété, Recyclart, le Théâtre des Tanneurs, le home des Ursulines, Bruxelles-Laique etc. Certaines salles sont mises gracieusement à notre disposition ; d'autres nécessitent une contribution aux frais.

9. Résultats envisagés : *Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé (précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes visés ?)*

- Les habitants et usagers du périmètre ont été informés et ont participé aux différentes activités du CQD durable Jonction, qu'elles soient immobilières, espaces publics ou socio-économiques
- Les partenaires socio-économiques ont pu travailler de manière confortable dans le quartier, tout en nouant des synergies entre eux, avec le secteur associatif du quartier et en ayant des contacts quotidiens avec les usagers du quartier
- Le local aquarium est identifié comme un lieu d'action et de dynamique sociale dans le quartier et le jardin con-comittant est réactivé et pris en main par les usagers du quartier
- L'utilisation des ressources disponibles dans le quartier (salles, etc.) a permis d'activer des partenariats dans le quartier et de créer du lien social, notamment entre les associations.

10. Impacts attendus *(à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQD grâce à la mise en œuvre du projet ?) :*

- Un respect et une appropriation par les usagers du quartier des aménagements proposés dans le périmètre suite à une bonne participation et une bonne information préalable sur les projets ;
- Une amélioration de la cohésion sociale et du liant dans le quartier
- Des initiatives portées par des habitants et/ou autres usagers du quartier sont pérennisées
- Une identité du quartier Jonction et un sentiment d'appartenance à ce quartier est développée dans le quartier

11. Méthode d'évaluation envisagée : *Comment les expériences sont-elles prises en compte si le projet a déjà été exécuté dans le passé? Quelle est la méthode d'évaluation pour le futur ?*

- Nombre d'occupants réguliers et ponctuels dans l'antenne de quartier, et profils de ses occupants (habitants, associations, Ville, etc.) ;
- Nombre d'événements dans et/ou aux abords de l'antenne de quartier (ou initiés par l'Antenne de quartier) ;
- Nombre de réunions des occupants de l'antenne de quartier et réunions des porteurs de projet socio-économiques.
- Fréquentation de l'Antenne par les usagers du quartier

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

12. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez son timing) :

Oui, il est nécessaire d'identifier les lieux, d'effectuer les aménagements nécessaires et de les « habiller » d'une signalétique, de manière à assurer la visibilité et de créer une réelle identité de l'Antenne.

13. Date de début, de fin et durée totale du projet :

1^{er} janvier 2015 – 21 décembre 2018

14. Localisation de l'activité :

- Aquarium, rue des Visitandines, 6
- Ancienne vitrerie Renard, rue de Nancy
- Différentes salles ressources dans le périmètre

15. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet :

Année	Description	Début	fin	Fréquence
2015	Recherche des locaux et aménagement divers (travaux, achat mobilier, travail sur la visibilité, signalétique, signature des baux et conventions, etc.)	2/1/2015	30/4/2015	/
2015	Installation des occupants de l'Antenne	05/05/2015		/
2015	Inauguration de l'Antenne	24/06/2015	24/06/2015	/
2015-2018	Gestion de l'antenne : occupants réguliers et ponctuels, événements, etc.	05/05/2015	21/12/2018	/
2015-2018	Inventaire des locaux disponibles dans le quartier et potentiellement accessibles aux associations.	05/05/2015	21/12/2018	/
2015-2018	Réflexion sur la pérennisation des activités organisée dans le lieu.	05/05/2015	21/12/2018	/
2015-2018	Evaluation des résultats obtenus.	05/05/2015	21/12/2018	/

D. MOYENS

16. Quels sont vos moyens actuels ?

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	0
Personnel en ETP	Personnel administratif et graphiste à la cellule C.A.R.
Locaux	Bureau à la cellule C.A.R. (centre administratif).

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

17. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le contrat de quartier durable?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Pour des raisons pratiques et de facilité, ce projet sera géré, pour sa partie financière, par l'asbl BRAVVO.

Tableau financier de la partie gérée par BRAVVO

Poste budgétaire	2015	2016	2017	2018	Total
Matériel & investissement ² (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	0	8000	2000	0	10000
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	0	0	0	0	0
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	18166,42	43600	45600	46929,92	154296,34
Total	18166,42	51600	47600	46929,92	164296,34

Pour la gestion financière de ce budget par l'asbl BRAVVO, nous nous référons aux modalités prévues dans le cadre de la convention n° CAR/09/PN/023, signée entre la Ville de Bruxelles et l'asbl BRAVVO en date du 20/01/2010. Le porteur de projet (Cellule CAR de la Ville de Bruxelles) s'engage néanmoins à faciliter au maximum le travail de l'asbl BRAVVO (marchés publics de services, de travaux et/ou de livraisons (recherche d'offres de prix nécessaires), etc.

Investissements :

Les investissements concernent essentiellement l'achat de mobilier, matériel informatique, travaux de signalétiques et de communication et petit matériel pour la réactivation du jardin , et de manière générale l'activation de l'espace public dans le périmètre.

Fonctionnement :

Les frais de fonctionnement concernent le paiement de loyer (implantation rue de Nancy), la location de salles (pour formations et réunions importantes), les frais d'électricité, eau, chauffage, internet, nettoyage, etc., le matériel de fonctionnement de l'Antenne et les frais relatifs aux diverses activités portées par l'Antenne (CoQ et AG, fêtes de quartier, actions de communications et d'informations, de participation, réunions, réactivation du jardin attenant à l'Antenne, etc.).

Notons qu'une partie du budget du projet 3.15 est réservée aux actions du Coordinateur environnement/espace public, dont les tâches consistent notamment en la réactivation du jardin attenant à l'Antenne, mais aussi en la réactivation de l'espace public du périmètre de manière générale.

² Les dépenses d'investissement supérieures à 5.000 € sont soumises à l'accord préalable et écrit de la Région.

E. CONTINUATION DU PROJET

18. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier durable : OUI NON

Si oui :

- *Quelles démarches allez-vous entreprendre pour le pérenniser :*

Vu que l'Antenne de quartier disparaîtra au bout de quatre ans, nous allons mettre tout en œuvre pour réfléchir dès le départ à la pérennisation des actions. C'est dans cet esprit que nous privilégierons au maximum les partenariats et l'occupation de lieux déjà existant pour la réalisation de certaines activités (ex. soutien scolaire de l'asbl Double Sens, etc.) et pour l'organisations des CoQ, des AG et des réunions diverses. En outre, l'Antenne sera le vecteur de la création de liens et de synergies qui perdureront au-delà du Contrat de Quartier.